

# « Congrès AFSP Paris 2013 »

## Section 20- vers une sociologie politique des sciences

Danjoie Claire  
LassP IEP Toulouse  
claire.danjoie@laposte.net

**Titre de la communication :** Les usages sociaux des sciences dans les politiques de l'environnement- une inégale influence des savoirs dans les processus de gouvernement en France, en Allemagne et en Espagne.

### Introduction :

Cette communication est issue d'un chapitre de la thèse de doctorat, travail de recherche qui porte sur *Gouverner les territoires durables en Europe : les recompositions des sphères publiques et des sphères privées à l'épreuve des usages sociaux et locaux du développement durable*. Ce chapitre fait partie de la première partie de la thèse de doctorat qui porte sur l'historicisation de deux problèmes environnementaux : l'ours et les déchets ménagers. Il propose une analyse de la façon dont les sciences sont utilisées par des coalitions de cause distinctes dans plusieurs configurations nationales et locales sur une période de moyen terme de 1970 à 2010 sur deux problèmes environnementaux spécifiques. Une approche historique et foucaldienne autour de la déclinaison nationale et locale des biopolitiques environnementales comprises comme la façon de gouverner le vivant dans le contexte évolutif du néolibéralisme à travers le prisme de la catégorie d'intervention publique du développement durable est privilégiée. Il s'agit dans ce chapitre de montrer comment les savoirs sont inégalement mobilisés dans les récits de politiques publiques selon les configurations géographiques (nationales/locales/européenne), les coalitions de cause distinctes et les domaines de l'action publique. On s'inspire de l'approche par les coalitions de cause proposée par Bergeron, Surel et Valluy. Elle questionne la manière dont des contextes spécifiques, des contextes d'ensemble et des sous-systèmes structurent la démarche des coalitions de cause sur des politiques publiques particulières. Dans cette thèse, le propos est de démontrer que la catégorie d'intervention publique du développement durable s'acclimate à des configurations locales et nationales distinctes et que les variables institutionnelles, politiques, sociales locales ont un rôle déterminant à jouer pour favoriser ou non des types d'acteurs peu légitimes à intervenir dans les processus nationaux de décision au sein des processus locaux de décision. L'approche favorisée est celle d'une jeune chercheuse spécialisée sur une orientation plus axée sur la sociologie de l'action publique que sur la sociologie des sciences mobilisant une démarche comparative.

Les effets du recours aux sciences dans la construction des catégories de l'action publique contemporaine dans les domaines environnementaux peuvent être parfois contradictoires dans la mesure où les savoirs scientifiques peuvent être mobilisés soit pour légitimer la domination symbolique d'un groupe social sur un autre dans une perspective idéologique (Rumpala, 2003, 1999) soit pour contester la pertinence des orientations politiques prises par les dirigeants politico-administratifs sur certains enjeux environnementaux et sanitaires spécifiquement controversés (Ollitrault, 2001, Gallet, 2002, Berlivet, 1999, Buton, 2012, Barbier, Granjou, 2005, Granjou, Mauz, 2008). Des travaux en sciences politiques ont pu montrer que les discours scientifiques, malgré leur prétention à se présenter comme « *apolitiques* », sont réappropriés selon des logiques sociales dans un champ politique. Les institutions gouvernantes et les groupes de populations se confrontent et se positionnent dans un espace plus ou moins conflictuel. L'enjeu est la définition et la reconnaissance des représentations légitimes d'un problème public. Ces représentations reflètent les systèmes de

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

croyance portées par des groupes sociaux en concurrence dans la fabrique du champ politique, à tel point qu'il apparaît difficile de distinguer un champ scientifique parfaitement autonomisé à l'égard du champ politique dans le domaine de l'environnement (Desbois, 1999, Bourdieu, 1976, Bourdieu, 1999). Dans ce cadre, de nombreux travaux en sociologie politique dans la lignée des travaux de Pierre Bourdieu ont pu montrer que les discours scientifiques participent de fait à la construction et à la légitimation des catégories de construction du monde social mobilisées soit par les dirigeants et les classes dominantes dans l'espace de l'administration et des politiques publiques pour définir une expertise légitime de gouvernement (Desrosières, 2003, Massardier, 1996, Payre, 2003, Gervais, Payre, 2012) soit par des groupes sociaux dominés ou militants dans l'espace public ou l'espace des mouvements sociaux dans le cadre de la fabrique d'une contre-expertise (Ollitrault, 2001, Ollitrault, 1996, Berlivet, 1999).

Plusieurs figures intellectuelles du champ scientifique peuvent être identifiées comme des figures participant directement à l'action d'expertise sans être complètement déconnectées des stratégies politiques portées par différents types de groupes sociaux dans les deux domaines de la préservation de l'ours dans les Pyrénées et de la gestion des déchets ménagers. Dans les politiques environnementales, les relations entre savoir et pouvoir sont de plus en plus ténues du fait de la technicité des enjeux écologiques qui se posent à nos sociétés contemporaines. De nombreux travaux sociologiques traitent de l'expertise et s'interrogent sur sa définition, le rôle des experts, leur rapport au politique, leur légitimité vis-à-vis d'autres formes d'expertise émergentes, dites « *profanes* » (Dumoulin, La Branche, Robert, Warin, 2005, Dubois, Dulong, 1999, Bessy, Chateauraynaud, 1995, Bourcier, De Bonish, 1999, Cresal, 1993, Hamman, Meon, Vernier, 2002). Cet intérêt s'explique par le recours fréquent aux experts de la part des différents acteurs, pouvoirs publics nationaux et locaux, administrations, entreprises, syndicats, organismes professionnels. L'expertise<sup>1</sup> est ainsi sollicitée pour « *dire le risque* » et proposer des solutions à ce risque. Cependant nous avons pu observer, sous ce vocable, que nos interlocuteurs établissaient d'eux-mêmes un certain nombre de distinctions entre : « *expert scientifique* », « *expert technique* », « *contre-expert* » etc.

### Une typologie des formes sociales prises par l'expertise

Plus généralement, Harry Collins et Robert Evans<sup>2</sup> proposent une typologie plus fouillée des usages sociaux de l'expertise : ils identifient dix formes d'expertise. L'intérêt de cette typologie repose sur le fait que les auteurs identifient différentes formes d'expertise selon les sources de légitimité des porteurs de l'expertise : face aux experts « *accrédités* » différentes formes de contre-expertises peuvent émerger fondées sur « *l'expérience* », les savoirs faire ou l'expérimentation professionnelle des acteurs de terrain. Deux catégories d'expertises peuvent être mises en avant : les expertises spécialisées et les méta-expertises. Au sein des expertises spécialisées, on retrouve différents degrés dont l'expertise interactionnelle correspondant à la maîtrise du langage d'un spécialiste dans un domaine avec une absence de compétence pratique appartenant aux acteurs dit « *intermédiaires* » et l'expertise contributive correspondant à la maîtrise d'une activité spécialisée avec une compétence pratique appartenant aux acteurs professionnels ou spécialistes d'un domaine. Au sein des méta-expertises (qui visent à produire des jugements sur les experts qui possèdent les connaissances en se fondant sur une discrimination sociale), on peut identifier deux catégories de méta-expertises : des expertises dite « *transmutées* » et des expertises dites non-transmutées. La discrimination peut se fonder sur l'aspect technique, ubiquitaire ou local. Dans le

<sup>1</sup>Roqueplo (Philippe), *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, éd. INRA, coll. Sciences en question, Voir également Trepos (Jean-Yves), *La Sociologie de l'expertise*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 1996.

<sup>2</sup>Collins (Harry), Evans (Robert), *Rethinking Expertise*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 1992.

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

cadre de notre travail de terrain, on s'intéressera principalement au développement de deux formes d'expertise : l'expertise interactionnelle développée par les associations écologiques et l'expertise contributive développée par certains types de professions comme les agriculteurs. Ces usages sociaux de l'expertise sont complétés par certaines formes de méta-expertises fondées sur la discrimination locale ou technique en fonction des domaines de l'action publique et des configurations locales étudiées.

Le lien de dépendance entre les différents experts sélectionnés et leurs commanditaires peut être d'une importance particulière sur l'orientation de l'expertise. La distinction entre « *intellectuels*<sup>3</sup> » et « *experts* » est donc à prendre en considération. L'intellectuel se caractériserait par une position ambiguë dans laquelle les savoirs scientifiques seraient mobilisés selon une « *action symbolique de type politique* » : « *Autrement dit, un intellectuel, pour dire les choses très simplement, c'est un écrivain, un artiste ou un savant, qui sort de son champ, avec l'autorité qu'il a acquise dans son champ, pour aller hors du champ exercer une action symbolique de type politique* »<sup>4</sup>. L'expert se caractériserait par une position plus « *neutre* » dans la mesure où il serait directement interpellé par les classes sociales dirigeantes pour donner un avis dit « *objectif* » sur un enjeu spécifique et spécialisé. « *L'expert est généralement appelé pour apporter des solutions* ». L'expertise est « *l'expression d'une connaissance formulée en réponse à une demande de ceux qui ont une décision à prendre en sachant que cette réponse est destinée à être intégrée dans un processus de décision* »<sup>5</sup>.

Dans le cas des politiques de préservation de l'ours brun dans les Pyrénées et dans le cas de la gestion des déchets ménagers, diverses figures du champ scientifique sont mobilisées afin de justifier le recours à une catégorie d'intervention publique du développement durable dans le cadre d'une transformation des orientations des politiques publiques environnementales, favorisant de nouveaux instruments de l'action publique et de nouveaux cadres d'interaction entre sphères publiques et sphères privées. Les sciences de la vie et de la terre et les sciences de l'ingénieur sont tour à tour mobilisées dans le cadre d'un contexte d'internationalisation des politiques publiques environnementales, dans lequel les institutions européennes et internationales développent de nouveaux outils savants afin de justifier une transformation des objectifs, des instruments et des cadres d'interaction des politiques publiques. Les savoirs scientifiques sont particulièrement mobilisés par des coalitions de cause concurrentes dont la configuration diffère selon les deux domaines environnementaux considérés, les pays et les territoires locaux de la mise en œuvre. Ils deviennent la condition *siné qua non* d'accès et de participation des groupes sociaux des sphères privées et publiques à la co-construction des politiques publiques sur les territoires locaux.

Il s'agit dans cette communication de mobiliser une démarche comparative pour mieux comprendre la diversité des usages sociaux des sciences par des coalitions de cause<sup>6</sup> concurrentes (Bergeron, Surel, Valluy, 1998, Weible, 2006) dans la justification ou la contestation des politiques de l'environnement en France, en Allemagne et en Espagne dans deux domaines

<sup>3</sup> Selon Leclerc (Gérard), « *Sociologie des intellectuels* », Puf, « Que sais-je ? », 2002. « *Dans un sens plus large, l'intellectuel ne se limite pas à celui qui produit une oeuvre, mais participe aussi à sa distribution et sa consommation. Dans ce sens élargi, la notion d'intellectuel peut s'étendre non seulement aux écrivains et scientifiques, mais aussi aux professeurs et aux journalistes, médiateurs et diffuseurs des oeuvres culturelles.*

<sup>4</sup>Voir Bourdieu (Pierre), « Le fonctionnement du champ intellectuel », in *Regards sociologiques*, numéro 17118, 1999, p 20.

<sup>5</sup>Voir également Trepos (Jean-Yves), *La Sociologie de l'expertise*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 1996.

<sup>6</sup>Bergeron (Henry), Surel (Yves), Valluy (Jérôme), « *L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques*, Politix, 41, p 195-223. Weible (H. Christopher), « *An Advocacy Coalition Framework Approach to Stakeholder Analysis : Understanding the Political Context of California Marine Protected Area Policy* », 2006, jpartoxfordjournals.org, Avaria Library on November 3, 2010

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

environnementaux : la préservation des ours bruns dans les Pyrénées et les déchets ménagers. On constate que le processus de légitimation des politiques environnementales s'est construit différemment en fonction des configurations d'acteurs sociaux et institutionnels. La démarche des coalitions de cause contestataires diffère selon des logiques géographiques et sectorielles et selon les trajectoires des entrepreneurs de cause militants interrogés. Il s'agira par conséquent dans cette communication d'analyser les usages sociaux des sciences et la manière dont les coalitions de cause concurrentes se sont formées en montrant l'inégale influence des dispositifs savants mobilisés dans les processus politiques de gouvernement en fonction des configurations géographiques et sectorielles envisagées.

Si les institutions européennes et internationales légitiment la mobilisation des savoirs scientifiques de la vie, de la terre et de l'ingénieur comme sciences de gouvernement pour construire une catégorie d'action publique « *le développement durable* » (I) afin de justifier un gouvernement écologique des conduites (A) ou une « *disciplinarisation* » (Rumpala, 2009, Rumpala, 2011) des conduites selon des objectifs économiques (B). Des coalitions contestataires se structurent et se forment sur les territoires locaux en mobilisant des savoirs scientifiques alternatifs comme l'agronomie (A) et la médecine (B) afin de légitimer d'autres dispositifs savants autour de la catégorie d'intervention publique du développement durable. Ces coalitions de cause contestataires proposent d'inverser l'ordre des priorités politiques et en remettant en question l'ordre social établi entre gouvernants et gouvernés sur les territoires locaux (II). On constate dans les deux domaines d'intervention publique considérés que l'expertise environnementale légitime fait l'objet d'une compétition<sup>7</sup> entre diverses figures expertes mobilisant des dispositifs savants distincts et aux ressources scientifiques inégalement réparties afin de justifier leur rôle et leur place dans le champ politique local (Mauz, Granjou, 2008).

### ***Les terrains empiriques : démarche comparative, sources, méthodes de collecte des données.***

Deux domaines d'action publique sont l'objet des investigations de la jeune chercheuse : les politiques de renforcement de l'ours brun dans les Pyrénées (France-Espagne) et les politiques de gestion des déchets ménagers (France-Allemagne). Les terrains empiriques ont été choisis car ils sont une illustration pertinente de deux domaines d'intervention publique caractérisés par la pluralité des acteurs publics et des acteurs privés impliqués dans ces politiques environnementales. Trois configurations nationales ont été choisies pour étudier les recompositions des sphères publiques et des sphères privées à l'épreuve des usages sociaux et politiques locaux de la catégorie du développement durable : la France, l'Allemagne, l'Espagne. Trois configurations locales ont été plus particulièrement mobilisées comme des études locales de cas en Midi-Pyrénées et dans le Bade-Würtemberg dans le secteur des déchets ménagers : la communauté urbaine du Grand Toulouse, l'intercommunalité du Sicoval en Midi-Pyrénées et la ville de Freiburg-im-Breisgau dans le Bade-Würtemberg. Toutes trois font partie du réseau européen des villes durables. Deux configurations locales ont été choisies comme étude locales de cas dans les Pyrénées (France) et dans les Monts Cantabriques (Espagne) dans le secteur de la préservation de l'ours brun en Europe. La méthodologie de ce travail de recherche repose sur un protocole scientifique de type qualitatif avec la réalisation d'une enquête de terrain sur les configurations locales en France et en Allemagne. Trois méthodes de collecte des données ont été mobilisées : l'analyse documentaire sur les sites des organisations intéressées par les politiques publiques étudiées, la réalisation d'entretiens semi-directifs avec l'ensemble des acteurs locaux impliqués ou impactés par les

<sup>7</sup>Voir Granjou (Céline), Mauz (Isabelle), « Un « impératif scientifique » pour l'action publique ? Analyse d'une compétition pour l'expertise environnementale », in *Socio-logos*, 16, 2008

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

politiques publiques étudiées (80 entretiens semi-directifs), des observations participantes dans des groupes publics et privés locaux en Midi-Pyrénées et à Paris (les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Véolia Environnement Campus de formation de Mantes-la-Jolie, Secrétariat Général des Affaires Régionales de Midi-Pyrénées-SGAR-). Les recherches bibliographiques nous ont permis de rassembler deux types de documents pour l'analyse documentaire : des ouvrages et des articles en science politique répartis selon différentes thématiques générales rencontrées lors du travail de recherche (« *Etat/société* », « *Territorialisation et européanisation de l'action publique* », « *Environnement* », « *Déchets* », « *Ours* », « *Epistémologies et méthodes* », « *Sanitarisation de l'action publique* ») mais également des documents empiriques issus d'organisations administratives (Rapports publics, dispositifs de planification, DIREN Midi-Pyrénées, DRAF Midi-Pyrénées), d'organisations professionnelles expertes publiques et privées (Ademe, Ifen, Ademe Midi-Pyrénées, SUAIA, Véolia Environnement), d'organisations sectorielles (Syndicats d'éleveurs), d'organisations associatives (FNE, FNE Midi-Pyrénées, Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Green-peace France, CNIID).

### ***I. Des sciences de la vie, de la terre et de l'ingénieur dans le récit justificateur de politique publique aux effets de violence symbolique sur les populations locales (1970-2000).***

Deux formes de savoirs scientifiques ont été particulièrement mobilisées : les savoirs de la vie et de la terre et les savoirs de l'ingénieur. L'introduction de catégories savantes issues des sciences de la vie et de la terre dans le cas de la préservation des ours bruns dans les Pyrénées (A) et des sciences de l'ingénieur dans le cas de la gestion des déchets ménagers (B) amène à questionner les représentations sociales et culturelles traditionnelles sur ces deux enjeux. Elle amène également à remettre en question les pratiques des groupes sectoriels aussi bien que les comportements des populations locales à l'égard de leur environnement. On constate que la catégorie d'intervention publique du développement durable est construite par les institutions gouvernantes selon une forme de réappropriation idéologique dominante justifiée par le recours aux catégories savantes scientifiques. La production de cette idéologie dominante écologique repose sur des conceptions scientifiques de ces deux objets et sur des pratiques privilégiant une disciplinarisation des comportements des populations selon des objectifs à la fois économiques et écologiques imposés par les classes sociales dominantes.

#### ***A. Discipliner les conduites des populations locales par le biais des sciences de gouvernement de la vie et de la terre dans les Pyrénées (ours).***

Dans le cas de la préservation de l'ours dans les Pyrénées, l'usage de certaines catégories savantes (la « *biodiversité* », « *espèce protégée* » ou « *habitat écologique* ») s'est généralisé dans les discours politiques afin de participer à refonder une politique d'aménagement de la montagne visant les priorités écologiques et environnementales plutôt que les priorités sociales et économiques- soit une éthique du développement durable correspondante aux intérêts de la classe dominante. Dans ce dispositifs savant, les sciences de la vie et de la terre ont pour effet de créer une nouvelle représentation sociale et politique dominante et uniforme sur l'animal. La connotation péjorative des grands prédateurs comme « *espèces nuisibles* » couramment diffusée au sein des populations locales est effacée au profit d'une connotation plus positive autour d'espèces fragilisées « *à protéger* ». Par conséquent, le rapport des populations à l'environnement de la montagne est repensé selon ces conceptions scientifiques dominantes des prédateurs et de la préservation de leurs habitats écologiques.

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

Ces nouvelles catégories savantes autour de l'animal ont pour conséquence d'introduire des effets de violence symbolique envers les populations. En effet, il s'agirait de justifier d'une vision uniforme du rapport au sauvage et à l'environnement et d'un réajustement des rôles et de l'identité des populations en fonction de cette conception scientifique dominante. La comparaison entre la façon dont le problème public est mis en scène dans chaque configuration nationale (France-Espagne) permet de montrer que les choix politiques diffèrent dans les deux pays car les dispositifs savants ne sont pas mobilisés de la même façon pour construire la communication et la concertation avec les populations locales. L'idéologie dominante aboutit à des conflits plus importants avec les populations locales dans les Pyrénées que dans les Monts Cantabriques.

### ***1. Les sciences de la vie et de la terre comme catégories savantes dominantes : une expertise environnementale accréditée autour des savoirs des biologistes.***

« Dès 1989, des rapports d'études ont été réalisés afin de déterminer la faisabilité d'une opération de réintroduction dans les Pyrénées centrales (Alonso et Toldra 1988, Parde et al. 1989, Rapport 1990). Ces travaux examinaient la capacité d'accueil du milieu en tenant compte des caractéristiques écologiques (couvert forestier, présence d'espèces végétales appétantes pour l'ours, altitude...) et humaines (densité humaine, infrastructures humaines, activités humaines). Ils portaient sur l'ensemble de la zone recouvrant les derniers indices de présence d'ours relevés au cours des années 80 dans les Pyrénées centrales, à la fois côté espagnol et français, soit une zone de près de 4000 km<sup>2</sup> ». (Rapport final LIFE Nature « Conservation des grands carnivores en Europe, p. 18). Le projet de renforcement des ours bruns dans les Pyrénées repose sur la constitution d'un réseau européen de spécialistes scientifiques des grands prédateurs issus de différents pays européens dont les pays de l'Est de l'Union européenne, dans lesquels des populations ursines importantes sont encore préservées. Ces spécialistes scientifiques sont pour la plupart issus du champ intellectuel puisqu'ils sont des autorités scientifiques reconnues à l'Université. En effet, ces intellectuels diffusent leurs travaux scientifiques sur les grands prédateurs auprès des institutions européennes à partir des années 1970. A l'époque, les catégories savantes autour des comportements et de l'environnement favorable à la vie des grands prédateurs sont peu diffusées par les institutions publiques dans la mesure où ces populations ne sont pas encore classifiées comme des espèces en danger. La chasse à l'ours est mobilisée régulièrement à la fois par les acteurs locaux (éleveurs, fédérations de chasse) et par les administrations afin de faire disparaître les ours considérés alors comme une espèce nuisible au développement de l'activité humaine dans les espaces sauvages.

Comme nous l'a expliqué un adhérent ariégeois de l'Adet-Pays de l'ours impliqué dans le sujet, le réseau européen des spécialistes autour de l'animal est constitué de profils très hétérogènes. Ce sont aussi bien des amateurs savants spécialisés sur la question avec une fibre plus littéraire que des profils plus universitaires et scientifiques ainsi que des profils plus techniques comme certains présidents des associations de protection de la faune en Europe. Ces différents profils de spécialistes se rencontrent lors de groupes de travail au sein des réseaux européens spécialisés sur la thématique des grands carnivores. Les associations écologistes spécialisées sur la protection des carnivores en Europe et sur l'ours (Artus-Ferus) et les réseaux techniques tels que le réseau ours brun contribuent à des lieux d'échange entre les divers spécialistes européens et les adhérents locaux. « Quand j'ai eu progressivement ce projet de faire cet état des lieux des populations d'ours en Europe, bon, au départ, quand cela a germé, on avait envisagé de faire un livre avec Yves SALINGUE... qui a écrit un livre qui s'appelle *la quête de l'ours*. Et donc dans ce livre, y a une photo que j'ai prise, de deux petits ours en Slovénie... alors qu'on est assis sur le même banc. Et donc on avait pensé à ça. Et puis finalement, Yves est plutôt quelqu'un qui écrit... je ne dirais pas de la fiction, mais des choses

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

un peu plus littéraires... et moi ce qui m'intéressait c'est de faire un livre plus scientifique, bon de vulgarisation, mais quand même plus scientifique...Bon j'ai pris contact avec un gars qui s'appelle, qui s'appelle DJURO HUBER...Le nom est ? : c'est un croate, donc professeur de la faculté vétérinaire de Zagreb...Et cheville ouvrière de l'action de protection de l'ours en Europe, avec son homologue JÖRG SWANSON , dont tu as sans doute entendu parler, norvégien...En fait sur le plan institutionnel, scientifique, et administratif européen, en fait au delà même de l'Europe, au niveau du Conseil de l'Europe...l'ours est traité par des ...par la Convention de Berne...Au delà de la Convention de Berne, établit au niveau européen, et hors union européen, un traitement des animaux, un classement, et une règle de bon...Et euh, au niveau mondial, l'ours est au niveau mondial, c'est compliqué car c'est articulé de manière différente...Donc l'ours est géré au niveau mondial par une association qui s'appelle IBA...*International Bear Association for*...Bon je ne sais plus, mais elle mène un peu tout cela...Et l'IUCN, l'association de protection de la nature. De l'IUCN, s'est constitué un groupe de travail, spécialisé dans les grands carnivores... qui s'appelle ICIE...Bon, voilà l'ours c'est cela en Europe... Il faut d'abord dire cela sur le plan scientifique...Et donc tout cela s'entremêle...Les différents spécialistes européens sont tenants...Bon les vices présidents de l'ICIE pour l'Europe, c'est DJURO HUBER et SWANSON... C'est donc DJURO HUBER, qui est devenu un ami, mais bon j'ai maintenant différents amis en Europe, donc le patron de la Faune Slovène, c'est un copain...Et lui aussi, il m'a envoyé vers les autres spécialistes dans les autres pays. Bon, en Bosnie, j'ai vu un prof de la faculté de la forêt.. En Serbie, j'ai vu un professeur, qui travaillait sur la faune de la forêt serbe...En Grèce, j'ai vu un gars, un copain-copain : là j'ai participé...on a été intégré à son équipe, là cet été...Il s'appelle .... voilà...c'est un homme formidable...En Bulgarie, bon etc... » (Jean-Paul Mercier, membre de l'Adet-Pays de l'ours et scientifique amateur des grands prédateurs) ».

On peut identifier trois types de figures expertes en France : des intellectuels issus du champ des sciences de la vie et de la terre, des ingénieurs et des techniciens issus du champ des sciences de la vie et de la terre appartenant à des organisations spécialisées dans la gestion de la faune et de la flore (Fédérations départementales de Chasse, ONC, ONCF), des intellectuels issus du champ des sciences sociales et humaines (anthropologie, sciences économiques, géographie). Les figures intellectuelles issues du champ des sciences de la vie et de la terre interviennent avant la prise de décision afin d'orienter les dirigeants sur le « *risque écologique* » que constitue la disparition des ours bruns dans les espaces naturels mais également pendant le processus de planification afin d'encadrer l'action gouvernementale par des connaissances naturalistes collectées sur les zones géographiques concernées et sur les comportements des grands prédateurs. En même temps qu'ils constituent un champ de connaissances scientifiques autour des grands prédateurs comme objet scientifique d'étude, ils diffusent les nouvelles catégories savantes créées à partir des observations empiriques sur les grands prédateurs et leurs habitats auprès des dirigeants gouvernementaux aussi bien que des groupes associatifs militants. Ils sont considérées comme des figures scientifiques principales permettant de constituer une forme de connaissance scientifique légitimant les catégories sociales en construction des élites dirigeantes sur le rapport des populations à la notion de « *sauvage* » et à celle de l'« *environnement* ». Les techniciens de l'équipe technique ours contribuent à diffuser ces catégories savantes sur l'animal dans un cercle restreint composé des élites des services administratifs spécialisés dans la gestion de la faune et de la flore (ONF, ONCF, Dren), des figures militantes des associations naturalistes et des fédérations départementales de chasse en Midi-Pyrénées.

***Le recours à des experts militants dans la phase de préparation du projet de réintroduction :***

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

Le ministère fait appel pour cela en particulier au laboratoire d'écologie de l'Ecole Normale Supérieure de Paris et à l'ONCFS pour évaluer la viabilité de la population d'ours bruns pyrénéens, en prenant en compte leur cycle de vie et le nombre d'individus nécessaires pour assurer le développement de la population. Appuyées sur le dispositif de suivi des ours encore présents sur le massif et mobilisant les gardes-chasse de l'ONCFS, des agents du Parc national des Pyrénées, de l'Office national des forêts (ONF) et des bénévoles d'associations dont ARTUS et le FIEP<sup>8</sup>, ces études ont permis de mieux cerner l'état des lieux dans les Pyrénées : nombre d'ours encore présents, localisation (cartographie ONCFS), et de démontrer les risques de disparition à très court terme, la population étant passée de 15 au début des années 80 à 5 en 1995<sup>9</sup>. Les causes de ce déclin ont été identifiées à cette occasion (braconnage, empoisonnement, exploitation forestière ...) et les premières préconisations ont été apportées pour préserver le biotope et l'habitat naturel des ours. Pour cette phase du processus de réintroduction, les experts auxquels a fait appel le ministère dépassent en fait la sphère proprement « scientifique » pour s'adresser également au milieu associatif. L'association ARTUS s'est en effet particulièrement investie dans cette phase d'études, et a produit plusieurs rapports pour le ministère sur le choix de la souche à réintroduire, les méthodes de transport du pays d'origine lors de la première réintroduction (Artus, 1994, Arquillère, Huillet, Guichard, 1995, Arquillère, Guichard, 1995, Arquillère, Guichard, Artus, 1995). En définitive, comme l'indique le rapport final LIFE Nature, « l'ensemble des travaux portant sur le choix de la population source, l'expertise sanitaire et le mode de transport ont été réalisées par l'association ARTUS » (p. 18).

Ces différentes figures scientifiques vont d'abord participer activement aux dispositifs de planification des politiques de renforcement de l'ours brun dans les Pyrénées en formant une équipe de techniciens spécifiquement chargés du suivi des ours réintroduits dans les Pyrénées. La question de l'ours est abordée d'une manière plus technique que politique et la diffusion de l'information auprès des populations s'effectue de façon très parcimonieuse. En effet, le discours produit par ces techniciens est fondé sur les observations régulières effectuées sur les comportements des ours introduits mais également sur les connaissances disponibles en matière éthologie des ours à partir des cas différenciés en Europe : Italie, Slovénie, Espagne... Ils contribuent à diffuser une conception technique et scientifique plus que militante sur la réintroduction des ours.

Des réseaux scientifiques d'échange et d'observation de la population ursine permettent de collecter un maximum de connaissances scientifiques sur les comportements, déplacements et l'habitat des ours bruns dans les Pyrénées : le réseau ours brun (CAP-Ours). Ensuite ils contribuent à la diffusion d'une conception plus scientifique des ours en produisant des ouvrages de vulgarisation scientifique (Camarra, Hatier, 1989, Dendaletche, 1976, Dendaletche, 1993, Benhammou, Bobbe, Camarra, Reynes, 2006) destinés au grand public sur les ours bruns et la nécessité de se réengager politiquement dans la préservation de ces grands carnivores souvent méconnus. Il faut noter également que préalablement à la réintroduction des ours, une équipe de 4 techniciens dirigée par le biologiste Jean-Jacques Camarra, alors intégré à l'Office national de la

<sup>8</sup>Gérard Caussimont, professeur de collège et militant très actif du FIEP depuis de nombreuses années, s'est particulièrement investi dans le suivi de ces populations sur les deux versants pyrénéens. Il est l'auteur de nombreux articles et de communications sur cette espèce. Parmi ses ouvrages les plus connus, on peut citer : *Avec le naturaliste, sur les pas de l'ours brun des Pyrénées*, FIEP, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1997 ; *Plaidoyer pour Cannelle*, éd. Loubatières.

<sup>9</sup> Le laboratoire d'écologie de l'école normale supérieure à Paris et l'ONCFS ont développé un modèle mathématique afin d'évaluer la viabilité de la population d'ours bruns dans les Pyrénées. Mis à jour à la fin de l'année 2004, il montre que la population pyrénéenne d'ours bruns ne peut être considérée comme viable à long terme, le nombre d'individus et notamment de femelles étant trop faible.



## « Congrès AFSP Paris 2013 »

chasse (ONC) avait mis en place, sur l'initiative de la Fédération départementale des chasseurs, un dispositif de suivi systématique de la population d'ours, le Réseau ours brun.

Dans cette phase du processus de réintroduction, on observe qu'il est toujours fait appel à des « scientifiques » mais que la tendance est de les intégrer dans la sphère plus technique avec le recrutement d'un biologiste pour prendre la direction d'une équipe de surveillance technique et télémétrique, chargé à la fois du suivi scientifique et de l'information au niveau local. Le suivi des ours réintroduits était en effet une étape indispensable dans les études à mener, car il était primordial de voir s'ils s'adaptaient facilement à leur nouveau contexte et si le choix de la souche slovène était effectivement appropriée. Il s'agissait en d'autres termes d'analyser leur comportement (alimentation, déplacements, rencontre avec les autres ours favorisant la reproduction ...). Cette équipe est aussi chargée de prendre les mesures nécessaires en cas « d'ours à problème » (opérations d'effarouchement, recapture, etc.). Basée à Saint-Gaudens, commune proche de la zone du lâcher, elle est donc constituée dès 1995 d'un biologiste chef de projet, Pierre-Yves Quénette, et d'agents locaux de terrain mis à disposition par les partenaires et notamment par l'ONC, la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Garonne, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège, l'ONF.

Si l'on considère le profil des experts mobilisés sur le « programme ours » par le ministère en charge de l'environnement, on peut constater qu'ils ont tous une formation scientifique dans les sciences de la vie et de la terre et qu'ils sont intégrés à des institutions scientifiques ou techniques locales et aux universités locales. Comme nous l'avons vu, Jean-Jacques Camarra est un biologiste ; Jean-Claude Flamant, responsable de la Mission Agrobioscience chargée d'analyser les résultats des forums de concertation, est directeur de recherche à l'INRA de Toulouse ; Jon E. Swenson, chargé d'une étude par le ministère pour lui faire des Recommandations sur le projet de renforcement de la population d'ours bruns dans les Pyrénées est professeur au Department of Ecology and Natural Resource Management, Norwegian University of Life Sciences<sup>10</sup>.

### ***2. Des effets de violence symbolique inégaux sur les populations locales : une communication différenciée dans les Pyrénées et dans les Monts Cantabriques.***

Trois mécanismes de violence symbolique peuvent être identifiés dans la mise en forme communicationnelle du récit de politiques publiques justifiant la mise en place d'un plan de renforcement de la population ursine dans les Pyrénées en France : l'imposition d'une conception uniforme du sauvage, l'imposition d'un registre de communication médiatique émotionnel et affectif favorisant une image plus « valorisante » du prédateur sélectionnant les données objectives scientifiques, l'imposition d'un projet identitaire et économique au détriment des intérêts des populations locales. On peut remarquer que les dispositifs de communication du MEDAD et de l'Etat français sur les ours font l'objet de vives critiques de la part des opposants aussi bien que des participants aux politiques de préservation de l'ours dans les Pyrénées. En effet, ils se distinguent des dispositifs mobilisés dans les Monts Cantabriques qui privilégient une communication de proximité avec les acteurs sectoriels locaux plutôt qu'une communication médiatique visant les publics citoyens. Cette communication médiatique française principalement relayée par des associations écologistes spécialisées sur la thématique des grands carnivores favorise une empreinte idéologiquement marquée qui est très mal acceptée par les populations locales des Pyrénées. Nous ne développerons dans cette communication que deux des trois mécanismes de violence symbolique : l'usage stratégique et politique des données scientifiques selon les visions

---

<sup>10</sup> Il est par ailleurs également vice-président pour l'Eurasie de l'association internationale pour la recherche et la gestion de l'ours, co-président du comité d'experts pour les ours bruns européens du groupe des spécialistes de l'ours de l'IUCN et chef du projet de recherche scandinave sur l'ours brun.

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

idéologiques des associations écologistes de préservation de l'environnement nationales et l'imposition d'un projet identitaire pour les Pyrénées autour de l'ours.

Un principal effet de violence symbolique apparaît dans les dispositifs de communication politique des associations de protection de la nature impliquées dans le suivi et la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées : la sélection des données techniques et scientifiques disponibles au profit de la valorisation d'une image plus « *positive* » des grands prédateurs. Plusieurs stratégies de communication politique sont alors mobilisées notamment par les associations écologistes et le Ministère de l'Environnement. La communication des associations écologistes contribue à déplacer le questionnement dans les politiques d'aménagement durable de la montagne des comportements problématiques de prédation de l'animal aux modes de gestion problématiques du pastoralisme dans les Pyrénées. L'exemple le plus frappant en reste la stratégie de communication utilisée pour minimiser les comportements de prédation des grands prédateurs, et notamment de l'ours, sur les troupeaux des éleveurs de montagne. Le décalage persistant entre le traitement de l'information scientifique sur l'ours par les associations nationales de protection de l'environnement et les associations locales, proches du terrain, crée des divergences au sein même des partenaires du projet de renforcement de la population ursine sur la méthode et la manière de diffuser et d'informer selon les publics ciblés. On retiendra ainsi les paroles d'un membre de l'ANA (Association des Naturalistes Ariégeois), membre de CAP OURS interrogé soulignant l'aspect trop « *médiatique* » de ces communications qui se veulent toucher un public plus citoyen : « *Ben, en fait, ce qui euh ... bon, on n'est pas en désaccord total parce qu'il y a quand même plein de choses sur lesquelles on est d'accord mais euh ... oui, c'est peut-être plus sur la méthode et sur le fait que euh ... ils sont, comme ils sont dans la médiatisation, justement, ils touchent beaucoup plus un public euh ... citoyen. Or, une autre des sources du problème, c'est que les éleveurs, ils en ont un peu marre que ce soit les citoyens et les bureaucrates qui gèrent ce qu'ils font eux sur le terrain. Et euh ... donc, si jamais c'est des gens du pays entre guillemets, ça a plus de valeur peut-être que si jamais c'est des citoyens ou des Parisiens qui vont ... voilà. Donc euh ... je dis pas qu'il faut pas faire du tout de médiatisation, je pense que leur travail euh ... il est nécessaire et euh ... complémentaire mais il faut pas qu'il y ait que ça.* » (membre de l'ANA et de CAP-Ours). Ces discours écologistes des associations nationales qui sont au cœur de la communication sur l'ours sont parfois excessivement centrés sur l'aspect anthropomorphique qui caractérise l'animal. Cependant les faits et les données observables sont plus complexes et s'avèrent en décalage avec les perceptions des communications plus « *simplistes* » des acteurs associatifs anti- ou des pro-, et notamment des discours de communication cités au dessus.

Un deuxième effet de violence symbolique consiste en l'imposition d'une identité essentialiste héritée du passé réinterprété des Pyrénées par les savants et les associations écologistes. Les représentations de l'ours, véhiculées par les experts scientifiques et les écologistes et reprises par les autorités ministérielles, vont également être utilisées pour tenter de démontrer que l'ours brun est un élément identitaire fort et incontestable des Pyrénées, une « *espèce emblématique* » de ce massif montagnard. Ils développent ainsi une conception « *essentialiste* » de l'identité pour imposer l'idée d'une présence « *naturelle* » car « *historique* » de cet animal sauvage. On peut citer par exemple Farid Benhamou, docteur en géographie à l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF), auteur de plusieurs ouvrages sur la question de l'ours, et qui est aussi une des « *têtes pensantes et scientifiques* » de FERUS et de l'association ADET-Pays de l'Ours. Ce sont deux associations qui ont des entrées privilégiées auprès des autorités ministérielles. Citons également Guillaume Chapron, chercheur CNRS au laboratoire d'Ecologie à l'École Normale Supérieure qui déclare au Figaro : « *Il y a toujours eu des ours dans les Pyrénées et c'est tout simplement une erreur de retirer des animaux qui font partie de la faune européenne et qui ont été constamment présents en France comme les cerfs ou les sangliers. Ils ont été supprimés,*

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

*on ne fait que réparer cette erreur ».*

En Espagne, la communication de proximité avec les éleveurs est assurée par l'administration locale. Les administrations locales espagnoles utilisent une stratégie de comparaison des dégâts commis par l'ours et par le loup afin de minimiser les impacts de la présence de l'ours auprès des éleveurs. Ce qui permet en partie de désactiver les oppositions locales à l'égard de ces politiques menées sur le territoire des Monts Cantabriques (Bracque, 1999, Bobbe, 2002). Par ailleurs, les administrations locales en France comme en Espagne développent une politique d'indemnisation relativement large concernant les pertes des troupeaux des éleveurs, en indemnisant régulièrement les cas incertains. Ces cas incertains passent devant une commission locale composée des administratifs locaux des DDA, des élus politiques locaux et des experts techniques de l'ours dans les Pyrénées, qui décident si l'indemnisation peut être attribuée ou non. Cette politique peut inciter les éleveurs à tricher afin d'obtenir des indemnisations supplémentaires.

### ***B. Un réajustement du rôle des populations par le biais des sciences de gouvernement de l'ingénieur et des sciences économiques (déchets ménagers).***

Dans le cas de la gestion des déchets ménagers un même phénomène à caractère idéologique peut être observé. L'usage de certaines catégories techniques et savantes (« *ressource* », « *valorisation* », « *cycle de vie des produits* ») introduit une nouvelle manière de concevoir le déchet selon les intérêts de la classe politique et économique dominante. La conception négative du déchet comme « *bien abandonné et inutile* » est amenée à être transformée en une conception plus positive celle de « *ressource* » réutilisable et réinsérable dans le cycle économique de production. Cette catégorisation savante du problème des déchets ménagers permet ainsi de justifier un changement des comportements des populations à l'égard de cet objet. Ce sont des pratiques individuelles « *actives* » de tri et de valorisation de ces objets qui sont développées à partir d'impératifs issus du système économique et technique. Néanmoins, il s'agit moins de remettre en question les modes de production et de consommation dominants que d'ajuster les comportements des populations aux impératifs d'un système économique dominant imposant certaines filières spécifiques de valorisation en France et en Allemagne (filière incinération, filière recyclage) au détriment de filières dite de prévention- c'est à dire de réduction de la production des déchets ménagers.

Si on peut observer les mêmes évolutions dans la formulation du problème public des déchets en France et en Allemagne depuis la fin des années 1980 avec une prédominance d'une expertise environnementale européenne autour des sciences de l'ingénieur (1), les dispositifs savants pour justifier les politiques publiques menées dans le cadre du développement durable concernant les filières de traitement et d'élimination sont l'objet de controverses politiques plus visibilisées dans l'espace public médiatique allemand. En France, un discours hégémonique technique prévaut basé sur une expertise issue des sciences de l'ingénieur et des sciences économiques dans l'espace médiatique français tandis qu'en Allemagne un discours bi-polarisé et politisé anime l'espace médiatique fédéral (2).

#### ***1. Les sciences de l'ingénieur comme catégories savantes dominantes dans l'expertise environnementale européenne dans la gestion des déchets ménagers.***

Dans le domaine d'intervention publique des déchets ménagers, plusieurs institutions internationales et européennes (OCDE, Commission européenne, Agence Européenne de l'Environnement) ont été amenées à intervenir afin de lancer un grand mouvement de réforme de ces politiques publiques. Six rapports publics (OCDE, 2004, OCDE, 2001, OCDE, 1998, OCDE,

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

1996, OCDE, 1992, OCDE, 1983) sur les politiques des déchets ménagers ont pu être rédigés par l'OCDE des années 1980 aux années 2006. Deux documents politiques ont été rédigés par la Commission européenne durant les années 2000 et un document de sensibilisation a été rédigé par l'Agence Européenne de l'Environnement en 2002. L'investissement des experts internationaux sur l'objet d'étude des déchets ménagers a été réactivé par la mise en place de réformes politiques visant à requalifier le statut juridique et économique des déchets ménagers à partir de l'avancement de l'état des connaissances techniques et scientifiques sur les classifications des déchets en fonction de leur dangerosité mais également de leur potentiel dans le cadre d'une démarche d'évaluation du cycle de vie du déchet. L'expertise internationale proposée par l'OCDE reste très spécialisée et circule en cercle fermé dans les pays concernés, notamment en France où elle est principalement diffusée par des ingénieurs issus des grands corps de l'Etat.

On peut identifier trois types de figures expertes particulièrement investies dans la formation des sciences de gouvernement mobilisées dans le travail de construction des catégories administratives et politiques de l'action publique du développement durable en matière de gestion des déchets ménagers. Ils interviennent pour certains en amont de la politique de gestion des déchets ménagers dans le travail d'articulation entre les catégories techniques et savantes de classement des types de déchets, de la dangerosité et des filières d'élimination et de traitement des déchets. Pour d'autres, ils interviennent dans la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets ménagers soit pour un travail de contrôle administratif de la mise aux normes réglementaires des installations classées (Dreal, Drire, préfecture régionale et départementale), soit pour un travail de gestion de projet dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de traitement durables des déchets dans les collectivités territoriales (départements et intercommunalités principalement).

La première figure intellectuelle est celle du chercheur des sciences de l'ingénieur qui participe à diffuser les nouveaux cadres techniques et juridiques de la gestion des déchets ménagers à travers des ouvrages de vulgarisation destinés au grand public (Ballet, 2005, Ngo, Regent, 2004, Rogeau, 2006, Tissot, Pedro, 2004) et aux professionnels administratifs de la gestion des déchets ménagers. La deuxième figure intellectuelle est celle de l'ingénieur gestionnaire (Mazoyer, 2012) qui travaille dans les directions régionales et départementales déconcentrées de l'Etat auprès des collectivités territoriales impliquées dans le travail administratif de la mise aux normes des installations de traitement et d'élimination des déchets : les DIRENs, les Drire, les services administratifs des départements et des régions, le Sgar (Secrétariat Général des Affaires Régionales). La troisième figure intellectuelle est celle de l'expert économiste qui travaille dans la construction et la diffusion de cadres théoriques de l'économie des déchets amplement diffusés par les institutions internationales, notamment l'OCDE. Cet expert économique peut provenir du champ universitaire et scientifique comme en témoigne les nombreux ouvrages spécialisés dans les théories de l'économie des déchets (Bertolini, 2006, Bertolini, 2008, Gouillard, Legendre, 2002, Lauzanne, 2005) depuis les années 1990 comme du champ économique comme en témoignent les nombreux ouvrages à vocation pratique rédigés par des professionnels travaillant dans les grands groupes multi-nationaux tels que Véolia Environnement et Suez (Lacoste, Chalmin, 2006).

### ***2. Des réappropriations idéologiques différenciées des politiques de développement durable en France et en Allemagne.***

En France et en Allemagne, une perspective idéologique est portée par une coalition de cause dominante composée des élus politiques, des personnels administratifs issus des grands corps de l'Etat et des acteurs économiques. Il s'agit de mieux prendre en compte les enjeux écologiques sans remettre en question les modalités de fonctionnement du champ économique et les logiques de production et de consommation dominantes. Dans les deux pays, la formulation du problème des

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

déchets ménagers d'un problème strictement économique à un problème environnemental s'effectue selon des biais différents, qui mettent en jeu des mobilisations différenciées des figures expertes depuis la fin des années 1980.

En France, le débat public se structure autour de la capacité de l'Etat à se poser comme le modernisateur de la politique de gestion des déchets ménagers. Tandis qu'en Allemagne, le débat public se structure autour de la capacité des institutions publiques à gérer le risque grâce aux moyens techniques et technologiques. Dans les deux pays, le mouvement de réorientation des politiques de gestion des déchets ménagers prend des formes différenciées depuis les années 1970. En France, on peut repérer deux étapes de formulation pour passer d'une politique curative à une politique préventive. Une première étape est effectuée avec la législation de 1992 et une deuxième étape est effectuée avec la législation des lois Grenelle I et II en 2009. En Allemagne la réforme du Dual System met en place une politique préventive en parallèle d'une politique curative dès les années 1990. Ces deux législations nationales ont des impacts différenciés dans la mobilisation des figures intellectuelles et expertes par les collectivités territoriales et dans la mise en place des dispositifs de contrôle des comportements des populations. Dans le cas de la France, peu de débats scientifiques ont lieu ouvertement sur la scène médiatique nationale des années 1980 aux années 2007 dans le cadre des politiques de valorisation des déchets ménagers. La politique de communication écologique du gouvernement est très technique et s'inscrit dans le cadre d'un référentiel de modernisation des infrastructures et des équipements disponibles dans la politique de gestion des déchets ménagers (Keller, 1998).

La figure de l'ingénieur-économiste (Mazoyer, 2012) s'avère être la figure intellectuelle la plus courante dans les structures publiques françaises chargées des missions de planification, de contrôle administratif de la bonne mise en œuvre de la réglementation et des missions de financement et d'incitation au développement des techniques et des technologies de valorisation considérées comme les plus écologiques. Comme le soulignent les différents agents administratifs interrogés au sein de la Dreal Midi-Pyrénées, du Sgar Midi-Pyrénées et de l'Ademe Midi-Pyrénées qui sont les principaux services déconcentrés de l'Etat qui interviennent sur la politique de gestion des déchets ménagers, ils ont tous une formation d'ingénieur dans les grandes écoles. *« En fait j'ai une formation d'ingénieur en agronomie, donc de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes. Et donc, qui faisait donc à l'époque une spécialisation qui s'appelait préservation et aménagement du milieu naturel, donc que j'avais choisie en spécialisation de dernière année d'études d'ingénieur, et qui effectivement était un peu l'aspect agriculture, agroalimentaire, aspect productif de l'agriculture, plus l'approche aménagement du milieu naturel, écologie »* (Ademe, Midi-Pyrénées). *« Moi je suis à ce poste depuis 3 ans donc je suis arrivé à l'été 2008, c'est mon premier poste dans l'administration, je suis scientifique de formation, je suis polytechnicien, je suis rentré au corps des Mines à la sortie de polytechnique et voilà j'ai travaillé un an en France, dans le cadre de la formation en fait, un an en Chine, après j'ai passé un an à l'école de Mines euh à faire de l'économie et du droit essentiellement et j'ai pris le poste ici qui est un poste assez classique enfin à l'époque de la DRIRE, c'était assez classique comme premier poste pour les ingénieurs des Mines, donc je suis arrivé euh à l'époque c'était encore la DRIRE hein donc je suis arrivé au début du travail sur la fusion des trois directions quoi bon ça me permet d'avoir un petit peu, enfin j'ai vu au moins l'avant-après quoi »* (Dreal Midi-Pyrénées). *« J'ai d'ailleurs mis en place quand je suis arrivé en Midi-Pyrénées en 1999 à l'occasion d'une promotion, ce qui fait le lien avec mon déroulement de carrière si vous voulez, d'une promotion ingénieur divisionnaire donc voilà mon grade, je suis ingénieur divisionnaire au Ministère de l'Énergie, enfin de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, euh le MEEDDM actuellement, qui a changé d'intitulé de très nombreuses fois hein, voilà moi j'ai connu dans ma carrière une dizaine d'intitulés hein facilement bon qui est plus connu sur le Ministère des Ponts et Chaussées,*

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

*équipements, logement, transport, qui a été en effet beaucoup centré sur ces aspects logement et transports mais qui avait de nombreuses autres activités sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure là » (Sgar Midi-Pyrénées).*

Comme a pu nous le souligner un chargé de mission du Sgar Midi-Pyrénées, la mise en place de ces politiques de gestion des déchets ménagers a impliqué un échange de compétences des services déconcentrés de l'Etat dans les régions avec les services administratifs des collectivités territoriales qui ont eu besoin d'un temps d'adaptation nécessaire pour recruter les profils compétents sur les postes dédiés à la mise en œuvre de la politique territoriale de la gestion des déchets ménagers. *« Non, enfin si vous voulez on est les prestataires généralement, enfin le MEEDD, comme les autres, quand son ingénierie était suffisamment développée, parce qu'aujourd'hui on est beaucoup plus dans la position assistance-conseil amont, mais je dirais quand on était prestataires de service pour la réalisation de projets, on était si vous voulez un appui technique pour le maître d'ouvrage, souvent la collectivité si vous voulez hein, et donc c'est à ce titre-là qu'on lui proposait au décideur, au maître d'ouvrage, au payeur d'utiliser un cadre permettant de suivre et d'évaluer le projet quoi. Donc quand vous dites c'est les administrations qui décident euh non ».* Les ingénieurs des services déconcentrés de l'Etat ont pu être investis dans la traduction concrète de ces politiques de développement durable sur les territoires locaux auprès des collectivités territoriales de plusieurs façons. D'une part, ils intervenaient en amont dans la mise en œuvre de la politique pour conseiller les collectivités sur les types d'infrastructures à privilégier. D'autre part, les ingénieurs recrutés dans les services déconcentrés de l'Etat ont contribué à l'intérieur du champ d'intervention de chaque ministère à façonner des critères professionnels d'évaluation des projets dit de « *développement durable* » et à façonner les frontières de ce champ d'intervention spécifique dans chaque secteur. Ce qui a donné lieu à de nombreux remaniements du Ministère de l'Environnement comme le souligne le chargé de mission du Sgar Midi-Pyrénées.

Dans le cas de l'Allemagne, des débats et des controverses scientifiques ont pu se développer dans l'espace public médiatique dans le cadre de l'élaboration du Duales System dès les années 1991. La communication écologique se structure autour d'un débat public politisé, dans lequel deux positions structurelles se découpent. On identifie celle du discours structurel conservateur tenu par la coalition dominante CDU- une partie du SPD- Ministère de l'Economie- Entreprises et celle du discours structurel critique tenu par une coalition de cause contestataire Grüne- une partie du SPD- organisations non gouvernementales écologistes- citoyens. Le débat public se structure d'abord en Allemagne autour de la question de l'incinération comme technique d'élimination des déchets. La discussion publique en Allemagne s'avère plus virulente qu'en France concernant les dangers de l'incinération pour l'environnement et la santé des populations. On peut identifier deux positions politiques distinctes concernant cette question. Les tenants du discours de la culture critique refusent cette modalité de traitement car elle est considérée comme un risque irresponsable. Le BUND signe un document d'information sous le titre de « *Müllverbrennung : Ein brennendes Problem für Mensch und Natur* »- Incinération : un problème brûlant pour l'homme et la nature. A contrario les tenants du discours structurel conservateur définit cette modalité de traitement comme sûre et nécessaire. Un rassemblement des entrepreneurs d'installations d'incinération signe un document d'information « *Moderne Restmüllverbrennung löst das Entsorgungsproblem* »- Les usines d'incinération modernes résolvent le problème d'élimination des déchets. Cet appel est soutenu par la SRU, la commission de conseil Toxicologie de la société allemande pour la pharmacologie et la toxicologie. Les deux discours mobilisent le souci de l'Environnement et la santé des populations pour légitimer leur position. Dans plusieurs articles de la presse allemande, la mise en scène des positions « *pour/contre* » l'incinération est assurée avec l'appui d'expertises et de contre-expertises sur la question (DAS, 9 Février 1990 ; Handelsblatt, 3 Janvier 1991 ; Die Zeit, 19 Février 1993 ; TAZ, 1 avril 1993).

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

### ***II. La contestation des dispositifs savants « dominants » sur les territoires locaux : l'inégale répartition de la contre-expertise sur les territoires locaux (2000-2010).***

Dans les deux domaines d'intervention publique considérés, on constate que dans les différentes configurations nationales la contestation des savoirs « dominants » ne s'effectue pas avec la même intensité et de la même façon. L'analyse comparée entre différentes configurations nationales nous permet de montrer que la France représente une configuration nationale dans laquelle les processus conflictuels ne sont relayés que dans les espaces locaux, sans forcément être visibilisés dans les espaces nationaux. En Espagne, il n'y a pas à proprement parler de coalition de cause contestataire qui s'oppose ouvertement à la mise en œuvre des politiques de préservation des grands carnivores. En Allemagne, la contestation des savoirs « dominants » se structure au niveau national à partir des compétences scientifiques et expertes alternatives constituées dans des instituts écologiques locaux. Les connaissances scientifiques alternatives circulent dans des réseaux militants écologistes telles que les Ongs environnementales qui participent à diffuser des dispositifs savants alternatifs. Il s'agit de développer une autre mise en forme des deux problèmes publics considérés sur les territoires locaux mais également au niveau européen. Dans le cas de la préservation des grands carnivores, les catégories savantes telles que « biodiversité », « espèce protégée », « grands carnivores » sont l'objet de vifs débats scientifiques entre les tenants des deux coalitions de cause. La construction des dispositifs savants alternatifs portés par la coalition de cause contestataire composée des éleveurs, des chasseurs et des élus politiques locaux des départements et de la Région Midi-Pyrénées se fonde sur la parole de certaines figures expertes dans l'agronomie et les sciences de la vie et de la terre (expertise interactionnelle et méta-expertise) et l'expertise dite « profane » mais est inégalement répartie dans les territoires locaux (expertise contributive) (A). Dans le cas de la gestion des déchets ménagers, la construction de nouvelles catégories savantes pour une autre mise en risque du problème public des déchets ménagers moins idéologiquement marquée se fonde sur la maîtrise des savoirs épidémiologiques et la mobilisation de figures scientifiques « dominantes » intégrées dans les réseaux militants écologistes nationaux mais assez peu présents dans les réseaux militants locaux (expertise interactionnelle et expertise contributive) (B).

#### ***A. Contester les savoirs de la vie et de la terre par l'expertise contributive des agriculteurs : une coalition contestataire structurée autour des savoirs de l'agronomie dans les Pyrénées.***

Si au début du conflit, les réactions se sont surtout manifestées de manière spontanée et relativement violente (cf. Arbas), les « anti-programmes » ont pris conscience progressivement qu'à l'imposition de la parole experte scientifique, il leur fallait répondre de manière plus structurée et se poser en fait comme les véritables experts du développement de leurs territoires montagnards. On assiste ainsi à un processus de délégitimation des experts sur lesquels s'appuient l'Etat et les écologistes, qui se manifeste par une remise en question des « savoirs scientifiques », soit une forme de méta-expertise produite par différentes figures : des éleveurs, des agents administratifs issus des Draf et DDA mais également des scientifiques des sciences de la vie et de la terre dans les Pyrénées. La construction d'une coalition de cause contestataire dans les Pyrénées (France) s'explique par le poids des agriculteurs dans les dynamiques de l'espace de montagne dans cette configuration locale et par les profils de certains de ces éleveurs présentant des dispositions pour maîtriser le langage spécialisé des scientifiques mais également le contester, soit en faisant appel à une méta-expertise, soit en faisant appel une expertise contributive sur leur propre métier.

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

### 1. *La déconstruction des catégories savantes mobilisées par les autorités ministérielles et les associations écologistes : une méta-expertise localisée dans les Pyrénées.*

Au travers des entretiens que nous avons effectué, nous avons pu constater en effet un phénomène croissant de contestation de la compétence et de l'objectivité des experts mobilisés par les autorités ministérielles. Un des principaux griefs à leur rencontre porte sur le fait qu'ils ont « accaparé » la légitimité de la décision par leur influence sur les décideurs. Ils sont alors accusés de faire de l'« expertise intéressée », par un certain nombre d'éleveurs, de chasseurs et d'élus locaux. Par là même, ils rejettent l'idée que les défenseurs de l'ours tentent de faire passer pour imposer leur choix. C'est-à-dire l'idée que la science est indépendante de tout contexte idéologique et politique, et qu'elle produirait donc des résultats en toute autonomie vis-à-vis d'enjeux spatiaux, sociaux et économiques. Il se développe dans un premier temps une méta-expertise autour de la légitimité des experts mobilisés par le Ministère de l'Environnement.

Tout d'abord, les opposants au programme gouvernemental vont alors développer une autre stratégie pour déconsidérer les études scientifiques vis-à-vis de l'opinion publique en les qualifiant de « pseudo-scientifiques ». C'est au travers d'autres espaces de débat public (que les réunions de concertation), lors de communiqués de presse, d'interviews dans les médias, à l'occasion de manifestations organisées par les éleveurs comme les Fêtes de bergers, etc., que les opposants au programme gouvernemental vont dénoncer la validité de ces constats scientifiques. D'une part que l'espèce « ours brun » n'est absolument pas menacée de disparition en Europe. D'autre part, que le choix de la souche slovène pour les réintroductions n'est pas du tout pertinente car non adaptée au contexte pyrénéen. Enfin, ils vont remettre également en cause les expertises effectuées par l'équipe de suivi des ours réintroduits, au motif d'un déficit de formation et de connaissance de l'animal de la part des techniciens.

Ensuite, ils vont réfuter les études du SUAIA ou de l'INRA sur l'état du pastoralisme dans les Pyrénées, et vont exposer leur propre conception de la situation économique et sociale du territoire pyrénéen et de ses populations, leur propre conception de leur métier d'éleveur de montagne. Pour étayer leurs propres témoignages et argumentations, les opposants au programme vont à leur tour avoir recours à des scientifiques connaissant bien le sujet comme Jean-Michel Parde, biologiste qui a fait sa thèse sur l'ours brun, et qui, après avoir été sollicité par le ministère pour « collaborer » au projet, s'en est vu par la suite écarté parce que ses conclusions n'allaient pas tout à fait dans le sens des écologistes (en particulier le choix de la souche slovène et le suivi des ours). Le courrier que J.M. Parde a adressé à ce sujet le 6 avril 2000 à Augustin Bonrepaux est pour eux la preuve que le gouvernement, dans ses commandes, a sciemment sélectionné les données qui correspondaient aux écologistes d'Artus. C'est une éleveuse des Hautes-Pyrénées qui souligne ainsi : « *C'est un monsieur qu'il faut aller voir parce qu'il avait été consulté pour donner la caution scientifique à ce plan ours, c'est-à-dire à savoir quel type d'ours il fallait aller chercher. (...) La caution scientifique, c'était lui. Mais il leur fallait un enrobage scientifique. L'enrobage scientifique, c'était de faire faire une étude par Jean-Michel Parde pour qu'il dise quels étaient les ours les plus proches ... scientifiquement, génétiquement plutôt, de la souche pyrénéenne. (...) Parce qu'il ne fallait pas faire n'importe quoi. L'enrobage scientifique, c'est ça. Mais ça n'a été qu'un enrobage, parce que quand Jean-Michel Parde leur a fait le compte-rendu, il vous l'expliquera quand vous irez le voir, nous, on a une lettre de lui, la lettre qu'il a écrite en dénonçant ce qui s'est passé. (...) Il leur a dit : c'est l'ours suédois le plus proche (...). Et on lui a dit : non, ça sera l'ours slovène. Point. Voilà. Donc lui, il a considéré ... qu'il a été roulé dans la farine, que ça n'avait rien de scientifique. Il nous l'a expliqué comme ça. Et il l'a écrit. Donc il a été remercié » (Marie-Lise Broueilh, ASPP 65).*

Enfin, les experts en suivi des ours sont par ailleurs particulièrement mis en cause du point



## « Congrès AFSP Paris 2013 »

de vue de leurs compétences. Pierre-Yves Quénette en particulier fait l'objet de vives contestations. *« Arrêtons de les appeler experts parce qu'ils sont experts en rien ! La preuve, ils courent derrière l'ours et souvent, ce sont les éleveurs qui découvrent que l'ours est là, qu'il est passé, etc. Donc en fait, au niveau information, ils sont vraiment très à la traîne (...). Cette équipe technique ours, si on prend cet exemple là, l'équipe technique ours, dans ce plan ours, ce sont des gens ... Quénette, l'ours, il ne connaissait pas avant de rentrer dans le plan, il ne savait pas ce que c'était, il a tout appris par les livres et sur le tas. C'est un gars qui avait fait une thèse sur le lièvre arctique ou un truc comme ça, donc l'ours, il connaissait pas »* (Marie-Lise Broueilh, ASPP 65). Certains chercheurs universitaires étrangers ont également été appelés à témoigner, notamment des chercheurs espagnols qui ont étudié de leur côté l'impact de la présence des ours sur les Monts Cantabriques.

### ***2. La construction d'une expertise contributive sur le pastoralisme dans les Pyrénées : identité subie et identité voulue.***

On peut constater que les opposants au programme peuvent aussi tout d'abord s'appuyer sur certaines administrations déconcentrées de l'Etat, les DDA et les DRAF en particulier, qui constituent un réseau institutionnel bien ancré localement et en relation permanente avec les élus locaux et les acteurs du monde agricole et de l'élevage. Les fonctionnaires de ces services disposent ainsi d'une légitimité interne locale relativement consolidée. En Ariège, et bien que soumis au devoir de réserve, leurs responsables ont dès le départ interpellé leurs autorités ministérielles sur la mauvaise gestion du dossier de l'ours, sans être toutefois entendus, comme ils nous l'ont confié. Lorsqu'on consulte le Plan de restauration 2006-2009 du ministère en charge de l'Environnement, on observe que les références à des études scientifiques précises sur le pastoralisme sont quasiment absentes, contrairement à celles sur l'ours. Bien qu'il comporte de nombreux tableaux et schémas, les sources ne sont jamais citées. En fait, la plupart des données présentées proviennent d'études effectuées par les services départementaux du ministère de l'Agriculture, d'ingénieurs agronomes (INRA) et du SUAIA, à partir d'enquêtes et de recensements d'exploitations à vocation pastorale.

Ensuite, tandis que les études du SUAIA par exemple insistent sur le « *déclin* » des exploitations pastorales dans cette zone, les responsables de commissions syndicales et les maires des petites communes montagnardes que nous avons rencontrés avancent d'autres résultats en donnant comme preuve le maintien ou même l'accroissement du nombre de bêtes en estives, l'installation de nouveaux éleveurs sur leur territoire, etc. La structuration du milieu pastoral en groupements pastoraux et en fédération pastorale comme en Ariège, permet sur ce point aux acteurs de ce milieu de disposer de données détaillées sur la situation du pastoralisme pyrénéen. Pour exemple, la Fédération Pastorale de l'Ariège, dont le directeur est Jean-François Rummens, également chargé des questions du pastoralisme au Conseil Général de l'Ariège, a recruté cinq ingénieurs pastoraux qui travaillent sur le terrain : *« A ce titre, deux ingénieurs mènent des actions plus administratives mais aussi expertes autour de la surveillance et du diagnostic de la gestion pastorale concernant la préservation de la biodiversité de l'espace rural utilisé par les éleveurs, rassemblés dans les groupements pastoraux. En ce sens, la fédération pastorale constitue une ressource experte nécessaire pour un secteur où les contraintes environnementales liées à la gestion de l'espace deviennent essentielles à prendre en compte. Il s'agit principalement de produire des diagnostics centrés sur la gestion pastorale de l'espace. Il s'agit d'identifier les zones sous-pâturés et sur-pâturés, afin de conseiller l'éleveur dans la conduite de son troupeau. Ces diagnostics menés depuis la fin des années 90 consistent en des études de végétation, qui permettent ainsi de conseiller l'éleveur de manière plus adéquate pour qu'il améliore la gestion de son espace »* (André Rouch, président de la Fédération Pastorale de l'Ariège).

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

Cet extrait d'entretien montre que l'expertise sur les questions du pastoralisme repose sur deux canaux distincts. D'un côté les études générales commandées par les administrations ministérielles auprès de structures de recherche généralement financées par l'Etat (INRA par exemple). D'autre part un travail de diagnostic et d'analyse effectué par les acteurs directement concernés, le milieu des éleveurs. Ce second volet n'est pas l'apanage des opposants au programme gouvernemental d'ailleurs. D'autres associations comme l'ACP (Association Cohabitation Pastorale) qui prône la cohabitation, dispose elle aussi d'une technicienne pastorale recrutée, entre autres, pour établir des diagnostics de vulnérabilité indépendants de ceux du ministère de l'environnement. Cet autre extrait d'entretien montre qu'y compris parmi les acteurs locaux pyrénéens favorables au programme de renforcement, le doute existe sur les compétences des experts mobilisés par les instances ministérielles et leurs services déconcentrés en région : « *Les diagnostics de vulnérabilité existent sur le papier depuis je ne sais pas combien de temps, peut-être 4 ans, 5 ans. (...) Il y en a eu de faits ... bon, j'attends de les voir d'ailleurs. Il y en a eu soi-disant de faits dans les Alpes. J'attends. Il y a un schéma type. Nous, on a mis autre chose en place, on a mis une grille d'analyse. (...) On a créé notre propre diagnostic de vulnérabilité. On a donc conçu une grille d'analyse avec des chapitres clairement identifiés. Le diagnostic, en fait, je dirais pas qu'il peut être fait par n'importe qui, n'exagérons pas, parce qu'il faut quand même connaître la montagne des Pyrénées, les troupeaux, comment les choses fonctionnent, comment se conduit un troupeau. Voilà.* » (Sylvie Salâun, éleveuse, présidente de l'ACP)<sup>11</sup>.

Les opposants au programme gouvernemental vont enfin rejeter massivement les préconisations du ministère concernant la nécessité d'un changement dans leurs pratiques pastorales. « *Sachant que la pratique regroupée, le CERPAM a fait une étude vachement intéressante là-dessus, la pratique qui fait qu'on regroupe au quotidien des bêtes fait que euh ... d'abord par rapport à l'animal lui-même, en termes sanitaires, c'est pas bon du tout. Ca, c'est assez facile à comprendre, hein. C'est comme des humains qu'on a ... 100 répartis dans un truc et qu'on regroupe tous les jours dans un espace réduit, on sait que sanitaires pour diverses raisons, ça n'est pas bon, hein. Pour les brebis, c'est des problèmes de pied, c'est des problèmes de maladie, etc. On sait aussi que pour le sol, c'est pas bon ! en termes de rejets azotés etc., il vaut mieux avoir des bêtes qui sont dans un espace euh ... grand, qui se débrouillent, qui vont déféquer là où elles sont etc., que d'avoir des animaux qui sont regroupés tous les jours au même endroit avec les surproductions d'azote, etc. qui sont pas bonnes du tout pour le sol, pour l'eau et tout ce qu'on veut et qui sont beaucoup plus difficiles pour le sol à traiter. Phénomène d'érosion aussi, on se rend compte que là où il y a des gros regroupements nocturnes, notamment dans les Alpes, qu'il y avait des endroits où on connaissait pas l'érosion et les zones érosives deviennent de plus en plus nombreuses. Ca aussi, c'est facile à comprendre* » (Philippe Lacube, éleveur, président de l'ASPAP et de l'ADDIP). Là encore, ils accusent les experts qui les ont produits d'ignorer les réalités quotidiennes de cette activité et de vouloir leur imposer des mesures impossibles à mettre en œuvre dans une bonne partie de l'espace montagnard, reprises ensuite par les associations environnementales favorables à la réintroduction des ours. La même conclusion a été faite au sujet des loups dans les Alpes par un chercheur du CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Provence) qui souligne notamment le décalage entre un ensemble d'études menées sur le comportement du loup et sur ses niveaux de prédatons d'un côté, et le peu d'analyses menées scientifiquement sur les systèmes d'élevage face à la prédation, basées sur des éléments concrets de terrain (enquête auprès des éleveurs) (Garde, Cerpam, 2006) : « *Sur le plan méthodologique un premier enseignement peut être tiré du travail réalisé : la quasi-totalité des études sur le loup en*

<sup>11</sup>A notre question sur la méthodologie employée pour établir cette grille de vulnérabilité, Sylvie Salâun a bien insisté sur le fait qu'ils n'ont pas eu recours à des études scientifiques déjà réalisées mais exclusivement sur leur expérience de terrain : « *la réflexion, l'expérience, l'analyse de la situation* ».

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

*Europe ont été menées par des biologistes dont la compétence ne relève pas de l'élevage ou du pastoralisme ».*

Cette opposition entre « *expertise accréditée* » et « *expertise contributive* » se retrouve très nettement dans les discours que nous avons recueillis lors des entretiens et a des effets conséquents sur la pérennité des controverses au sujet des risques engendrés par la réintroduction des ours. En l'absence de véritables experts scientifiques sur le sujet du pastoralisme, ce sont donc les éleveurs qui se sont proclamés les meilleurs experts en la matière. Ils peuvent en effet le revendiquer car ce sont eux qui portent les connaissances, les savoir-faire, l'expérience sur le métier qu'ils pratiquent.

*B. Contester l'idéologie dominante par la « sanitarisaton » de la cause des déchets ménagers : une coalition contestataire écologique structurée autour des savoirs médicaux.*

Sur les territoires locaux, une expertise émergente se développe en France et en Allemagne autour de la sanitarisaton de la cause des déchets ménagers. Si en France, cette expertise se développe tardivement (2000) (1), en Allemagne elle est construite relativement tôt et contribue à influencer l'orientation des politiques publiques des déchets ménagers dès les années 1990 (2). Deux formes d'expertise peuvent être identifiées : une expertise interactionnelle permettant de diffuser les connaissances épidémiologiques en la matière produite par les associations écologiques, une expertise contributive produite par les professionnels du secteur de la santé (France) ou les instituts locaux écologiques (Allemagne). L'usage différenciée d'une expertise sanitaire émergente en France et en Allemagne s'explique par la structuration des réseaux écologistes dans les deux configurations et leurs liens avec les réseaux scientifiques et experts et les réseaux politiques. En France, En Allemagne, le réseau associatif écologique se structure de manière homogène en articulant des ressources sociales de mobilisation (niveau fédéral et local), des ressources scientifiques et expertes locales (instituts écologiques locaux) et des ressources politiques ( relais du SPD et des Grüne).

1. Expertise contributive et expertise interactionnelle : une inégale répartition des ressources expertes sur les territoires locaux en France (2000).

### **Les conflits locaux depuis 1980 autour de l'état des décharges et de l'incinération.**

Depuis les années 1980, la mise en œuvre des politiques de gestion des déchets ménagers en France fait l'objet de contestations par des groupes locaux de citoyens. C'est notamment la multiplication des conflits locaux autour de l'état des décharges publiques en France, révélé par les médias par le scandale de l'importation des déchets qui va amener le ministre écologiste de l'époque, Brice Lalonde à proposer une nouvelle phase de réforme pour transformer les modalités de traitement et le modèle d'organisation de la collecte et de la valorisation des déchets ménagers en France durant les années 1990. Malgré la mise en place de ces réformes autour de la mise aux normes des installations classées, les conflits locaux autour des installations classées perdurent dans les années 1990 et 2000 comme le souligne l'ancien président des Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Alain Ciecanski selon des modalités différentes de celles des années 1980 : « *Alors c'est à dire que nous on avait crée tout un réseau, toute une coordination déchets qui s'était mis en*

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

*place, enfin je ne me souviens plus comment on l'appelait. Surtout lorsque le...l'incinérateur, le deuxième incinérateur a été mis en place. Lorsqu'il y a eu tout le débat, parce que c'est un incinérateur qui s'est baladé un peu partout dans les.... autour de Toulouse. Et à la fin c'est un député .... ».* Les différentes associations locales se structurent autour d'un réseau régional de coordination autour des luttes locales contre des projets de construction des infrastructures d'élimination et de valorisation des déchets ménagers en Midi-Pyrénées : la coordination pour les déchets. Les conflits autour de la construction des incinérateurs ne sont pas toujours gagnants pour les militants associatifs locaux qui voient d'années en années la mobilisation se réduire du fait de l'élargissement des thématiques investies par les différents membres militants des associations écologistes généralistes comme les Amis de la Terre en région tel que le souligne encore l'ancien président des Amis de la Terre Midi-Pyrénées.

Des années 1980 aux années 2000, on observe une évolution des arguments déployés par les principaux opposants aux politiques étatiques de traitement et de valorisation des déchets. On observe également une transformation des répertoires d'action collective mobilisés par les militants écologistes dans les associations environnementales françaises. Si les médias nationaux ne relaient pas le nouveau discours militant écologiste qui se développe à partir de la fin des années 1990, c'est parce que qu'il reste diffusé dans un espace social trop restreint, celui des associations écologistes militantes nationales. Ces dernières ne parviennent pas à accéder à une visibilité plus importante dans l'espace médiatique français. Les médias nationaux français ont tendance à relayer systématiquement les discours dominants des ingénieurs et des administratifs sans possibilité de remise en question de leur parole experte. Dans la mesure où les capacités de mobilisation sociale des associations locales s'essouffent autour de la lutte contre les projets de construction des infrastructures de valorisation et d'élimination des déchets ménagers, certaines associations généralistes au niveau national ont recruté des personnels de haut niveau. Ces salariés détiennent des capitaux scientifiques et intellectuels spécialisés afin de construire et de renforcer les dispositifs savants à l'origine de l'argumentaire écologique auprès des institutions politiques et administratives.

Comme le souligne Sylvie Ollitrault (Ollitrault, 1996, Ollitrault, 2001), on constate donc que les modalités d'action collective des associations écologistes généralistes évoluent. L'adaptation des anciens militants aux nouvelles catégories savantes légitimées par les institutions administratives et politiques nationales est nécessaire. Tandis que l'arrivée de nouveaux profils militants dotés de ressources scientifiques et intellectuelles de formation permet de développer un militantisme écologique plus scientifique. De fait les catégories militantes écologistes sont légitimées par l'usage de catégories savantes construites et diffusées par des militants ayant acquis des savoirs professionnels spécialisés.

Dans un premier temps, le CNIID- Centre National pour l'Information Indépendante sur les Déchets- est mis en place à la fin des années 1990. Ce centre contribue à centraliser l'ensemble des informations disponibles sur les modalités de traitement et d'élimination des déchets ménagers et les solutions alternatives disponibles pour éviter des politiques de gestion des déchets ménagers orientées uniquement sur la valorisation des déchets ménagers selon les principes gestionnaires curatifs du recyclage et de l'incinération. C'est cette structure associative qui va prendre le relais à partir de 1995 pour coordonner l'action locale des associations dans la lutte contre la mise en place des incinérateurs, qui va diffuser des analyses informées et expertes sur les dangers et les risques environnementaux et sanitaires des incinérateurs et qui contribue à développer une autre vision des politiques du développement durable centrée autour de la logique de la prévention plutôt que de la logique gestionnaire et curative de la valorisation. Cette structure permet de recruter des chargés de mission de haut niveau afin d'effectuer un travail permanent d'information, de documentation et

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

d'analyse critique pour contrer la vision dominante relayée par les administrations gouvernementales et les ingénieurs autour des politiques de valorisation des déchets. Ainsi comme le souligne Wieble Winkel, chargée de mission « *santé et environnement* » au CNIID, les chargés de mission interviennent constamment auprès des populations locales afin de remettre en question les idées reçues sur la politique de gestion des déchets ménagers, idées reçues produites par la communication parfois ambiguë et réductrice des administrations étatiques et des industriels sur ce qui relève ou non de la logique de développement durable : « *Oui, mais il y a encore beaucoup... comment dire... d'idées reçues à ce sujet-là. Par exemple, quand on va auprès du public, on prend soin de leur expliquer que trier ses déchets pour qu'ils soient recyclés, ça ne relève pas de la prévention des déchets parce que c'est un déchet qui existe, c'est de la gestion... Mais ça... Dans l'opinion publique, ce n'est pas toujours pas un acquis... Voilà...* ». En effet, depuis les réformes des années 1990, les objectifs de la prévention visant à ne pas produire des déchets supplémentaires sont souvent mis à l'écart au profit des objectifs de valorisation des déchets déjà existants, ce qui relève d'une logique plus gestionnaire et curative plutôt que d'une logique écologique préventive telle que Brice Lalonde souhaitait la mettre en place dans les années 1990 lors de ces réformes.

### **Un travail de contre-communication du CNIID : la veille et la critique scientifique.**

Ce travail de veille scientifique et critique sur les catégories savantes et sociales mobilisées par les tenants de la coalition dominante s'avère compliqué parce que la communication des industriels est très élaborée techniquement. Le CNIID doit donc faire appel à des chargés de mission qui possèdent la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques indispensables mais également des ressources intellectuelles critiques afin de déconstruire les techniques de désinformation régulièrement mobilisées par les industriels dans leur communication. « *Question difficile... d'autres associations ne vont pas forcément communiquer comme nous ...on n'est pas forcément d'accord sur la manière de communiquer...à titre personnel je ne suis pas adepte du marketing de l'angoisse ...du fait d'utiliser des données...pour faire peur pour faire peur...c'est quelque chose défendable dans quelques domaines ...dans l'étude INVS on s'est uniquement basé sur les conclusions de l'étude qui suffisent pour nous ...dans une certaine mesure demander la mise en place du principe de précaution ...qui est maintenant inscrit constitutionnellement. Très souvent ce principe de précaution peut être en opposition avec certains intérêts économiques . Pour nous il est très peu souvent mis en application . Les conclusions, on les a utilisé pour montrer même que l'INVS dit que qu'il faut refaire une étude dans 20 ans pour mesurer l'impact ...donc laisser des risques existants ou potentiel perdurer encore pendant 20 ans...l'INVS amis en évidence certains nombres de risques...statistiquement c'est significatif, après c'est qui va gérer ce risque, et quelles mesures vont être prises ? notre communication est très dépendante de la communication des industriels...le rapport de l'INVS ... des industriels ont tout de suite communiquer après la sortie de ce rapport en disant en gros, il y avait des risques sur les vieux incinérateurs, certes ok, on reconnaît...mais aujourd'hui c'est risque Zéro. Donc on a la fois utiliser le rapport , et on a essayé de démonter cette forme de désinformation de la part des industriels qui vont communiquer...de manière abusive . C'est notre travail aussi d'essayer d'expliquer aux gens mais ce n'est pas facile parce que la communication développée par les industriels est très élaborée. C'est notre travail aussi d'expliquer aux gens pourquoi ce qu'ils disent est faux ! ».*

Dans un deuxième temps, dans le cas de la lutte contre l'incinération, les associations locales de protection de l'environnement s'appuient désormais sur des réseaux scientifiques et experts alternatifs qui se sont constitués dans les années 2000. Ils produisent une expertise contributive,

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

fondée sur les savoirs spécialisés de l'épidémiologie. La thématique principale se centralise autour de la mise en visibilité des liens entre la pollution aux dioxines aux alentours des incinérateurs et les risques diffus et invisibles de développement de pathologies diverses et variées (cancers, leucémies) au sein des populations du à la dégradation de l'environnement. L'expertise sanitaire nationale officielle concernant l'impact des incinérateurs sur la santé des populations repose sur la production de rapports scientifiques produits par l'Institut de Veille Sanitaire mais également par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA, 2003, Institut de Veille Sanitaire, 2008, Ministère de la Santé et des sports, Institut de Veille Sanitaire, AFSSA, 2009) en 2003, en 2006, 2008, et 2009. Le premier rapport de 2003 avait pour but de « *rassembler les données existantes nécessaires à la préparation et à la rédaction d'un protocole d'étude visant à mieux connaître l'exposition aux dioxines des personnes résidant à proximité d'usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) ainsi que les déterminants de cette exposition, notamment la consommation de produits locaux.* Pour structurer sa démarche, la question retenue par le groupe de travail a été définie comme suit : « *quels sont les facteurs prédictifs de l'imprégnation et de l'exposition aux dioxines de la population, en particulier autour des incinérateurs d'ordures ménagères ?* ». Ce rapport concluait que trop peu de connaissances scientifiques avait été recueillies pour pouvoir en tirer des conclusions scientifiques objectives sur les risques sanitaires encourus par les populations aux abords des incinérateurs. Il encourageait donc un protocole d'étude afin de stimuler des recherches plus précises sur l'exposition des populations aux pollutions générées par les incinérateurs et les probabilités des populations aux alentours des incinérateurs de développer des pathologies cancéreuses.

Dans un troisième temps, la mobilisation des professionnels de la santé et de figures scientifiques de renom permet aux associations écologiques d'effectuer un travail de montée en généralité. s'appuyant sur les dires d'un réseau international et national d'experts de santé objectivant les impacts des pollutions de divers types sur la santé des populations. Ce travail de montée en généralité s'effectue selon différentes étapes. Tout d'abord, une étape de structuration des réseaux scientifiques dénonçant les impacts sanitaires des incinérateurs nouvelle génération malgré la mise aux normes de sécurité prônée par les ingénieurs par la production d'un ensemble d'études scientifiques sur le sujet (1992-2004). Ensuite, une étape de dénonciation politique par la construction de ce problème public comme un véritable scandale de santé publique (Dourlens, 2003, Henry, 2007, Borraz, Gilbert, Joly, 2005, Gilbert, 2003) en proposant un moratoire sur les incinérateurs dans le cadre du Grenelle de l'Environnement (2004-2008). Enfin, une étape de diffusion auprès des publics et des professionnels militants associatifs afin de proposer une autre politique de gestion et de traitement des déchets développant des méthodes alternatives à l'incinération (2008-2010).

Pour compléter ce travail des professionnels de la santé, le réseau des spécialistes concernant les risques sanitaires et environnementaux de l'incinération a produit un rapport d'expertise (Cahut, Dietman, 2007) sur les alternatives politiques et économiques à l'incinération en direction des élus politiques et des administratifs des territoires locaux. Il est intéressant de noter que pour éveiller l'attention des dirigeants politiques et administratifs les auteurs du rapport effectuent une comparaison systématique avec le cas de l'amiante. Ils tendent en effet à dénoncer la situation d'« *incertitudes scientifiques* » (Callon, Lascoumes, Barthes, 2001) quant aux risques sanitaires objectivement vérifiés concernant l'incinération qui permet aux autorités politiques et administratives de ne pas remettre en question cette technologie jusqu'à ce que des scandales sanitaires avérés ne soient publicisés par les médias nationaux.

Si une expertise sanitaire émergente commence à se diffuser plus largement grâce aux acteurs intermédiaires que sont les associations écologistes nationales, il n'en reste pas moins que la distribution sociale des savoirs reste très inégalement répartie dans la mesure où ces associations

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

écologistes se concentrent principalement dans la région parisienne ou dans certains pôles régionaux plus puissants, ce qui explique une influence très inégale de ces groupements associatifs sur les processus de gouvernement locaux en France.

### 2. *La contre-expertise des associations écologistes allemandes dans les années 1980 autour des savoirs médicaux : des expertises contributives localisées autour des instituts écologiques locaux.*

En Allemagne, les tenants politiques des deux discours mobilisent des figures du champ intellectuel et scientifique pour argumenter leurs positions politiques. On observe que les mêmes types de figures scientifiques et techniques sont mobilisées dans le champ politique français et allemand pour légitimer l'idéologie dominante de la coalition dominante au pouvoir. C'est un discours structurel conservateur qui tend à responsabiliser les usagers-consommateurs plutôt que la sphère économique. Il existe également un discours critique représenté dans l'espace du débat public, qui s'avère invisible en France depuis les années 1980. Les infrastructures d'incinération ne bénéficient pas de la même image que dans l'espace public français au sein de la population locale allemande, qui y voient des modalités de traitement des déchets ménagers tout aussi dangereuses que les décharges publiques.

De ce fait, les autorités publiques sont amenées à élaborer des dispositifs publics visant à responsabiliser la sphère économique dans le financement des systèmes de tri et de sélection des déchets : des dispositifs de consigne sont ainsi développés en Allemagne avec le concours des grandes marques de l'emballage. De la même façon, les « *mauvais trieurs* » sont sanctionnés à travers un système d'amendes lorsque le tri est mal effectué. Enfin, les dispositifs de formation et d'éducation à l'environnement sont particulièrement développés à l'échelon intercommunal et communal. Il s'agit de favoriser une meilleure information de l'utilisateur quant à la manière dont les déchets ménagers sont traités en fonction des filières économiques disponibles dans certains sites locaux à l'avant-garde des politiques de prévention des déchets ménagers. Le système allemand tend à diversifier les sources de traitement pour éviter la mise en décharge et l'incinération : des filières de recyclage et de compostage sont donc développées d'une manière plus importante qu'en France sur les territoires locaux.

Dès les années 1970, les capacités expertes des réseaux associatifs écologistes allemands sont bien plus développées que celles des réseaux français à la même époque. Trois instituts écologiques sont fondés durant les années 1970 et 1980 pour proposer un travail de contre-expertise basé sur les connaissances scientifiques disponibles dans différentes disciplines pour étayer l'argumentaire des associations écologistes allemandes : l'Iför de Berlin, les instituts locaux de Freiburg-im-Breisgau et de Darmstadt.

Durant l'année 1987, l'Institut de Berlin propose pour la première fois sa nouvelle conception sur les politiques des déchets dans le domaine des biens. Au centre de cette conception se trouvent des mesures pour la réduction des déchets comme la consigne- l'offre d'emballages, l'offre de produits fluides et la proposition de conseillers des déchets. Pour le recyclage des matières non réductibles, l'introduction de trois composants serait accepté pour la collecte des organiques, du papier et des déchets résiduels. Issu de cette étude, l'institut propose en Juin 1987 devant le sénat au congrès des déchets de construire une planification fondée sur la réduction des déchets et le recyclage. Reposant sur une conception des déchets alternative l'institut se préoccupe de nombreux projets, conseils et événements. Durant l'année 1988, paraît un magazine « *Müllmagazin* », qui sert comme forum de l'ensemble des propositions écologistes et des solutions concrètes pour la réduction des déchets. Le congrès des déchets de l'Institut s'institutionnalise comme un congrès disciplinaire pour l'économie écologique des déchets. Comme le montrent la fondation et les

## « Congrès AFSP Paris 2013 »

activités de l'Institut, le mouvement environnemental amène à l'établissement dans les années 1980 de contre-expertises, qui pouvaient représenter à la différence des expertises traditionnelles, les intérêts des citoyens (Park, 2007).

L'Öko-Institut de Freiburg a été fondé en 1977 dans le but de développer l'expertise et les conseils d'aide à la décision dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. Cet institut de recherche rassemble deux milles cinq cent membres, dont trente communes : des communes, aux Ongs, aux associations citoyennes en passant par les organisations nationales/locales comme les ministères des Länders et du gouvernement fédéral et les institutions européennes comme la Commission européenne. L'Institut est financé par les différents adhérents afin de produire des sources de connaissances et de l'expertise indépendantes sur le domaine environnemental. L'institut souligne son attachement à produire une connaissance indépendante qui représentent les intérêts des citoyens contre les intérêts particuliers aussi bien que des connaissances prospectives pour améliorer concrètement les politiques de protection de l'environnement des collectivités et des décideurs politiques.

Enfin, quelques experts et expertises vont jouer un rôle clé pour crédibiliser les doutes des citoyens sur l'incinération dans les années 1980. Le toxicologue Wassermann analyse le degré de danger des installations d'incinération. Une étude de l'Institut EPEA d'Hamburg calcule, que l'installation d'incinération des déchets traite plus de déchets qu'elle ne peut le faire. Les avis de nombreux médecins sont mobilisés contre la position favorable à l'incinération. Les adversaires de l'incinération s'insurgent contre « *le mythe du feu qui devrait être banni avec le mal* » (DAS, 9 février 1990). Les bons apôtres de l'industrie et les politiciens sont considérés comme « *achetés* ». L'incinération serait une « *profonde révérence de la société du jetable* ».

Deux points principaux structurent les critiques du mouvement pour les déchets : les dangers potentiels et l'illusion de la réduction par l'incinération. Mobiliser l'incinération amènerait à bloquer les façons intelligentes et écologiques de régler le problème des déchets. De la même façon, la mise en décharge est également conspuée même si le sujet préoccupe moins que l'incinération dans l'espace public allemand. Les grandes décharges sont le symbole d'un combat entre les tenants du paradigme de la sécurité et les tenants du paradigme de l'insécurité. Les contre-expertises des instituts écologiques indépendants sont fortement relayées par la fraction des députés verts allemands et une partie de la fraction des députés du SPD. Mais néanmoins les expériences locales pour la mise en place de politiques de prévention et de réduction des déchets à la source sont en Allemagne souvent développées à proximité des intercommunalités ou des communes dans lesquelles les instituts écologiques sont ancrés comme c'est le cas à Freiburg-im-Breisgau dans le Bade Württemberg en Allemagne.

### **Conclusion.**

La comparaison intersectorielle montre que certains types de savoirs spécifiques sont sélectionnés par les dirigeants politico-administratifs en fonction des domaines d'intervention publique afin d'imposer une réappropriation idéologique dominante. Elle vise principalement une remise en question du rôle des populations dans les politiques environnementales. Les associations écologistes aussi bien que les lobbies économiques peuvent contribuer à diffuser des visions idéologiques construites sur des catégories savantes privilégiées dans le champ des sciences de la vie et de la terre tout aussi bien que dans le champ des sciences de l'ingénieur, sans prendre en compte la diversité des points de vue experts sur un même enjeu public.

L'analyse comparative entre trois configurations nationales (France-Allemagne-Espagne) montre que les sciences sont inégalement mobilisées par les coalitions de cause contestataires pour proposer d'autres axes des politiques de développement durable en France, en Allemagne et en Espagne.



## « Congrès AFSP Paris 2013 »

Dans le cas de la préservation des grands carnivores, la coalition de cause contestataire se développe principalement dans les départements français des Pyrénées où des formes sociales de l'expertise (méta-expertise/expertise contributive) sont mobilisées à partir des années 2005 par une partie des éleveurs des trois départements de Midi-Pyrénées. Le dispositif savant se concentre autour de la déconstruction des catégories savantes mobilisées par les écologistes autour de la réintroduction des ours dans les Pyrénées et autour de la construction de nouvelles catégories de perception de diagnostic sur le rôle du pastoralisme et des éleveurs dans les dynamiques économiques et sociales de la montagne à partir des années 2000. Dans le cas de l'Espagne, le programme de renforcement de la population ursine dans les Monts Cantabriques développé par les autorités publiques locales et nationales espagnoles s'avère moins contesté que dans les Pyrénées du fait de choix scientifiques différents, d'une politique de communication moins orientée sur les catégories savantes issues des sciences de la vie et de la terre, moins orientée idéologiquement vers les populations citadines et du fait du faible poids des éleveurs et des chasseurs dans l'espace montagnard des Monts Cantabriques.

Dans le cas de la gestion des déchets ménagers, la coalition de cause contestataire se développe d'abord en Allemagne dans les années 1980 autour d'associations écologistes non gouvernementales telles que Green-peace, d'une association fédérale rassemblant les principales associations citoyennes locales contre la construction des projets d'incinérateurs et des décharges publiques. Cette coalition de cause contestataire mobilisent les savoirs scientifiques issus de l'épidémiologie et de la toxicologie afin de dénoncer les impacts des infrastructures d'élimination et de valorisation telles que les centres de stockage et l'incinération sur l'environnement mais aussi la santé des populations locales (expertise interactionnelle). Elle s'appuie sur des instituts locaux écologiques et diffusent une expertise dite « *indépendante* » (expertise contributive) et représentant les intérêts des citoyens contre les intérêts des lobbies économiques. La France se caractérise par une coalition contestataire moins visibilisée dans l'espace public médiatique français dans les années 1980 et 1990. Un travail de restructuration et de redéploiement des arguments et des dispositifs savants des associations écologistes démarre à partir de la fin des années 1990 dans le champ militant écologiste, suite à la mise en place des réformes des politiques de gestion des déchets ménagers au début des années 1990. Durant les années 2000, une expertise sanitaire alternative émerge. Elle se compose d'une expertise interactionnelle diffusée par les associations écologiques nationales spécialisées sur les déchets et d'une expertise contributive proposée par les professionnels de la santé.